

Mise en service des colonnes enterrées - À PARTIR DU 16 JUIN 2025 -

EYGALIÈRES – MAUSSANE LES ALPILLES – LE PARADOU – SAINT RÉMY DE PROVENCE



**Ce nouvel outil va permettre d'offrir un espace dédié
à la collecte et au tri de vos déchets.**

*Les colonnes enterrées (ordures ménagères et emballages) sont réservées
uniquement aux usagers ne disposant pas de bacs individuels.*



**EMBALLAGES
PAPIERS
VERRES**

à déposer en vrac



ORDURES MÉNAGÈRES

*après le tri, déposez-les en
sacs fermés (max 100 litres)*



MERCI DE RESPECTER LES CONSIGNES DE TRI

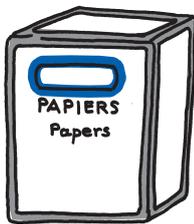


Dépôts au sol interdits sous peine d'amendes.



Où déposer mes déchets ?

COLONNES AÉRIENNES OU ENTERRÉES,
retrouvez leur localisation sur la cartographie de notre site internet.



Merci de prendre soin de l'environnement avec nous !

DU LUNDI AU VENDREDI
9H - 12H / 13H 30 - 16H 30

04 84 510 620

info.dechet@ccvba.fr

vallee-des-baux-alpilles.fr



JE RÉDUIS
JE TRIE

